

Tutorat



Les étudiants de PASS bénéficieront d'un véritable Tutorat par des étudiants des années supérieures sélectionnés sur leurs résultats et leurs motivations. Ce tutorat propose une semaine de pré-rentrée fin août, des colles et des examens blancs validés par les enseignants, un véritable parrainage, mais aussi une cellule «bien-être». Il est entièrement gratuit et ne nécessite aucune inscription préalable.

Le mot des conseillers d'orientation



Chaque lycéen ou étudiant souhaitant intégrer une filière en santé doit s'interroger sur ses points forts, pour identifier le parcours qui favorisera sa réussite. Bien choisir sa voie d'accès, c'est aussi envisager un plan B.

Les clés pour réussir



Cette réforme doit favoriser **tes points forts**. Mise sur tes compétences pour réussir ta première année à l'université et être admis en deuxième année d'études de santé.

Pour réussir, tu dois avoir :

- de très bonnes compétences en communication
- de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales
- des qualités d'engagement importantes
- des qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

Pour le PASS :

- de très bonnes connaissances scientifiques

Pour la LAS :

- de très bonnes connaissances dans la mention choisie

Les conseils de l'équipe enseignante



Il est important de ne pas perdre de vue que même si le concours de PACES disparaît, l'accès aux études de santé reste **sélectif** :
« Ces études sont exigeantes et requièrent de très bonnes facultés d'apprentissage et de très bonnes capacités de travail. »

Pour bien préparer ton entrée dans un parcours de formation, il te faudra :

- Apprendre à travailler (beaucoup !)
- Viser toujours un peu plus haut
- Travailler ta motivation
- Passer un très bon été, te reposer
- Participer à la semaine de pré-rentrée

Parcoursup



Tu veux intégrer un parcours de formation dédié aux études de santé ? Tu dois candidater sur la plateforme nationale d'admission Parcoursup.

Quelques repères :

- Du 22 janvier au 12 mars : tu t'inscris sur Parcoursup et tu formules tes vœux
- Du 17 mai au 19 juillet : tu reçois des propositions et tu décides
- Début juillet : tu t'inscris à l'université après les résultats du baccalauréat

Contacts



UPJV - Université de Picardie Jules Verne

🌐 www.u-picardie.fr

Les conseillers d'orientation de la DOIP sont là pour t'aider dans la construction de ton projet d'études : doip@u-picardie.fr

Pour toutes questions, contacte la scolarité :
admission-sante@u-picardie.fr

ULCO - Université du Littoral Côte d'Opale

🌐 www.univ-littoral.fr

Pour toutes questions, contacte :
suaio@univ-littoral.fr

U-ARTOIS - Université d'Artois

🌐 www.univ-artois.fr

Pour toutes questions, contacte :
capavenir-lens@univ-artois.fr



Réalisation : Direction de la communication de l'UPJV - Juin 2021

Les accès aux études de santé

Médecine, Maïeutique, Odontologie,
Pharmacie, Kinésithérapie



Quelles filières de santé m'intéressent ?
Comment y accéder ?
PASS ou LAS : qu'est ce qui me convient le mieux ?
Quelles sont les poursuites d'études possibles ?

La réussite avant tout

🏠 Université de Picardie Jules Verne - Chemin du Thil - CS 52501 - 80025 AMIENS Cedex 1

🌐 www.u-picardie.fr

🐦 @upjv

📷 @upjv.80

📘 @upjv.80

🏢 UPJV

🌐 www.u-picardie.fr



Parcours d'Accès Spécifique en Santé - PASS



Des enseignements dans les sciences fondamentales en santé :

- Biologie cellulaire
- Histologie
- Physique
- Anatomie
- Chimie
- Connaissance du médicament
- Santé publique
- Sciences humaines
- Biostatistiques
- Physiologie

Des enseignements transversaux :

- Anglais
- Projet professionnel
- Connaissance des métiers de la santé
- Préparation à l'oral

Des enseignements spécifiques de filière :

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie

Des enseignements d'ouverture en sciences ou en sciences humaines

Le PASS me convient si j'ai de solides acquis scientifiques et des bons résultats en Terminale.

Le déroulement de l'année de PASS



Niveau licence 1

2 semestres de 13 à 14 semaines + 1 semaine de révision
Examen à chaque fin de semestre

Formation proposée par les UFRs de Médecine et de Pharmacie de l'UPJV

Sites de formation : Amiens (UPJV) ou Boulogne-sur-Mer (ULCO)

- Capacité d'accueil : 750 places + 80 à Boulogne-sur-Mer
- Le PASS est **très sélectif**, requiert de **très bonnes facultés d'apprentissage** et de **très bonnes capacités de travail**.
- **Attention** : l'année de PASS ne peut pas être redoublée.

Licence avec option Accès Santé - L.AS



Des enseignements fondamentaux selon la mention de licence choisie

Des enseignements transversaux :

- Anglais
- Connaissance des métiers de la santé
- Préparation à l'oral

Des enseignements fondamentaux relevant du domaine de la santé

Des enseignements spécifiques de filière :

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie (sauf L.AS STAPS)

La L.AS me convient si j'ai de bons acquis dans les matières disciplinaires de la Licence, mais que mon profil n'est pas spécifiquement adapté au PASS.

Quelle L.AS choisir ?



UPJV

Sciences

- Chimie
- Informatique
- Mathématiques
- Physique
- Sciences de la vie de la terre
- Sciences pour la santé
- Sciences pour l'ingénieur

Sciences humaines et sociales (SHS)

- Philosophie option Sciences Sociales
- Psychologie

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

- Amiens
- Cuffies (éducation et motricité)

ULCO

Sciences (Calais)

- Mathématiques
- Physique - Chimie
- Sciences de la vie

Droit (Boulogne-sur-Mer)

U-Artois

Sciences

- Chimie
- Physique - Chimie
- Sciences de la vie

- Capacité d'accueil L.AS – UPJV : 252 places
- Capacité d'accueil L.AS – Université d'Artois : 90 places
- Capacité d'accueil L.AS – ULCO : 187 places

Que se passe-t-il en fin d'année ?



Tu es inscrit en PASS

- Tu as validé ton année dès la première session (sans rattrapage !)

Selon tes résultats :

- Tu es ADMIS à intégrer la deuxième année d'études de santé.
- Tu es ADMISSIBLE à l'épreuve orale complémentaire*.
- Tu es REFUSÉ en deuxième année d'études de santé mais tu peux POURSUIVRE TES ÉTUDES en deuxième année, dans la mention de licence correspondant à ton enseignement d'ouverture.

- Tu as validé ton année après la session de rattrapage

Tu peux poursuivre tes études en deuxième année dans la mention de licence correspondant à ton enseignement d'ouverture.

- Tu n'as pas validé ton année

Tu peux te réorienter dans une mention de licence.

Tu es inscrit en L.AS

- Tu as validé ton année dès la première session (sans rattrapage !)

Selon tes résultats :

- Tu es ADMIS à intégrer la deuxième année d'études de santé.
- Tu es ADMISSIBLE à l'épreuve orale complémentaire*.
- Tu es REFUSÉ en deuxième année d'études de santé mais tu peux POURSUIVRE TES ÉTUDES en deuxième année, dans ta mention de licence.

- Tu as validé ton année après la session de rattrapage

Tu peux passer en deuxième année de ta mention de licence.

- Tu n'as pas validé ton année

Selon tes résultats :

- Tu peux passer en deuxième année de licence mais avec l'obligation de valider les enseignements de première année qui te manquent.
- Tu peux redoubler ta première année de licence.

Quel que soit ton parcours, PASS ou L.AS, tu pourras avoir une deuxième chance d'accéder aux études en santé en passant par une L.AS.

*L'épreuve orale complémentaire

L'épreuve orale n'a rien à voir avec les matières vues dans l'année. Il s'agit de réfléchir à une situation ou à un problème complexe. Une préparation sera assurée pour tous les étudiants, qu'ils viennent de PASS ou de L.AS.

Les voies d'accès proposées par l'UPJV en partenariat avec l'ULCO et l'U-ARTOIS en 2021